



JACQUES AUZOU
Maire de Boulazac Isle Manoire
Vice-Président du Conseil
Départemental Dordogne Périgord

Le budget 2019 de notre Ville de Boulazac Isle Manoire a été adopté à l'unanimité. Il confirme notre volonté de construire au quotidien un véritable VIVRE ENSEMBLE POUR TOUS autour de 3 priorités : l'Ecole, le Sport et la Culture, afin de donner un maximum de chances à chacun, grand comme petit.

La reconstruction des groupes scolaires - Yves Péron et Atur - ainsi que l'extension du gymnase LUCIEN DUTARD confirme cette volonté.

Un programme de voirie ambitieux et les premiers travaux dans le bourg de Sainte Marie de Chignac vont poursuivre la modernisation de nos infrastructures.

Ce budget va se réaliser sans augmentation de notre fiscalité locale compte tenu de la bonne santé financière de votre Ville. Bonne santé confirmée par un bureau d'étude de dimension nationale.

Toutefois, une certaine vigilance s'impose à nous, le gouvernement ayant annoncé - après la suppression progressive de la taxe d'habitation - un bouleversement de la fiscalité locale non encore adopté par le Parlement.

2019 verra l'achèvement de la voie verte vers Lamoura et Saint Laurent sur Manoire et les débuts de la construction de la piscine 5 couloirs à Niversac, réalisée par l'agglomération, sur un terrain mis à disposition par la Ville (coût d'acquisition-démolition : 450 000€ à 500 000€).

Cet équipement à vocation scolaire sera soutenu par le Département et l'Etat. Il pourra accueillir les enfants de notre Canton et celui de Vergt ainsi que les collégiens de Vergt et de Thenon. Bien sûr, cet équipement sera ouvert pour tout public en juillet et août.

La future piscine va ainsi participer à la renaissance du quartier ferroviaire de Niversac en attendant l'arrivée de la navette SNCF en 2021 entre Mussidan et Niversac.

Vous savez pouvoir compter sur nous Tous.
Bonnes vacances



Dossier
p. 2
Vie de la Cité
p. 7

Atur
p. 11
Saint Laurent
p. 12
Sainte Marie
p. 13

*Boulazac Isle Manoire
Autrement*
p. 14
Cadre de Vie
p. 15
Infos Pratiques
p. 19

Budget

37 % PART DE LA
CHARGE DE PERSONNEL
SUR LES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
≠ moyenne de la strate
54,60 % en 2017

4,7 ANS CAPACITÉ
DE DÉSENDETTEMENT
≠ plafond national
de référence 12 ANS

2 543 108 €
CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT
NETTE,
SOIT **232 € /HAB**
≠ moyenne de la strate
179€/hab en 2017

2019

5 355 048 €
**PRODUIT ESTIMÉ
DES IMPÔTS LOCAUX**

+ 25 M€
**D'INVESTISSEMENTS
INJECTÉS DANS
L'ÉCONOMIE TOUS
BUDGETS CONFONDUS**

1 321 000 €
**AFFECTÉS AUX
SUBVENTIONS
MUNICIPALES**
**SOIT 8 % DES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT**

Pour en savoir plus sur la santé financière de votre commune,
un seul site officiel : www.collectivites-locales.gouv.fr
rubrique « comptes individuels des collectivités »

Budget

→ Budget principal de la Ville

LE BUDGET PRIMITIF 2019 DE BOULAZAC ISLE MANOIRE A ÉTÉ ÉLABORÉ DANS UN CONTEXTE INCERTAIN, LIÉ AUX RÉFORMES DES FINANCES LOCALES EN COURS. SUPPRESSION DE LA TH DONT LES MÉCANISMES DE COMPENSATION SONT INCONNUS À CE JOUR, BAISSÉ CONSÉQUENTE DES DOTATIONS D'ÉTAT... LES FINANCES DE LA VILLE RESTENT NÉANMOINS DURABLEMENT SAINES - AVEC UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - ET LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE SA POLITIQUE ACTIVE DE LIEN SOCIAL ET SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS QUI CONCERNE PRINCIPALEMENT DES REQUALIFICATIONS DE BOURGS, LA VOIRIE ET LA REMISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES. ELLE CONTRIBUE AINSI AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DE L'EMPLOI SANS AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ SUR LES FAMILLES.

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE POUR 2019 S'ÉLÈVE À **35 050 551 €**
DONT **15 457 945 €** EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET **19 592 606 €** EN SECTION D'INVESTISSEMENT.

Section de fonctionnement : **15 457 945 €**

Les charges de personnel s'élèvent à 5 724 050 €. Elles intègrent à partir de cette année Mosaïque qui a été municipalisée. Parmi les recettes de fonctionnement, les produits d'exploitation des services et de gestion - tels que les revenus d'immeubles - rapportent 837 540 €.

Les dotations et participations de l'Etat sont estimées à 2 477 435 € pour 2019.

La somme allouée aux subventions municipales est de 1 321 000 €.

Section d'investissement : **19 592 606 €**

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 2 543 108 €. C'est-à-dire que la commune dégage une capacité d'investir de 16,45 %, une fois toutes les dépenses obligatoires et celles liées à la dette payées. A noter que pour les communes de la même strate démographique en 2017, la capacité d'autofinancement moyenne nette s'élevait à 6,62 %.

Les principales autres recettes d'investissement sont l'encaissement de subventions, dotations et fonds de concours : 4 062 113 € et le FCTVA 2 536 300 € qui compense la TVA payée sur certains investissements publics locaux.

La ville bénéficie de subventions spécifiques de l'Etat : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Sont soutenus cette année : aménagement du Pôle intergénérationnel/accueil de jour à Atur, reconstruction école Yves Péron, restructuration école d'Atur, voie verte Agora-Lamoura, parc urbain à la Cité Bel Air et plateau sportif à Lucien Dutard, soit : 823 049 €.

Le capital des emprunts à rembourser s'élève à **1 175 206 €**.

A noter que l'emprunt nécessaire pour couvrir la construction de l'école Yves Péron a été réalisé dans sa totalité en 2018.

> PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

Voie Verte St Laurent :	212 575 €
Groupe scolaire d'Atur :	1 293 695 €
Eglise Ste Marie de Chignac :	351 985 €
Plateau sportif Lucien Dutard :	400 000 €
Voies communales :	2 678 365 €
Groupe scolaire Yves Péron :	6 539 612 €
Voie verte Agora - Lamoura :	803 000 €
Bâtiments communaux, espaces verts, matériel :	3 257 333 €*

(*dont 1 750 000 € pour les nouveaux ateliers municipaux au cœur du territoire)

Sont mis à l'étude : parc urbain Cité Bel Air, groupe scolaire Joliot Curie et écoles de St Laurent sur Manoire.



2019

→ Impôts Locaux

Cette année encore, la part communale de vos impôts locaux est constante.

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE	TF NON BÂTI
2017	11,98 %	24,76 %	87,62 %
2018	11,98%	24,76 %	87,62%
2019	11,98%	24,76 %	87,62%

L'harmonisation fiscale sur la commune nouvelle est en cours. Un lissage sur 12 ans est effectué pour les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti, selon un coefficient d'harmonisation appliqué chaque année par les services des impôts sur votre avis d'imposition locale.

Le produit fiscal attendu pour 2019, en tenant compte de la revalorisation annuelle des bases décidée par l'Etat, est estimé à 5 355 048€.

→ Subventions Municipales

Sur une enveloppe annuelle de 1 321 000 M€, les subventions les plus importantes sont :

BBD :	450 000 €
Médiagora (centre culturel Agora) :	420 000 €
Enfants de la Dordogne :	60 000 €
Tennis Club et Cercle d'escrime :	30 000 € chacun
Etoile Sportive :	25 000 €

Toutes ces associations, qui bénéficient d'une subvention supérieure à 23 000 €, signent obligatoirement une convention de subventionnement avec la ville. Quant à la SAS BBD pro, une convention de partenariat fixe les obligations des parties signataires.

A noter que Mosaïque ayant été municipalisée ses comptes sont intégrés aux finances de la ville. Elle ne bénéficie donc plus de subvention municipale.



→ Budgets Annexes

> BUDGET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Section de fonctionnement : 639 915 €
Section d'investissement : 2 837 860 €

Sont inscrits sur ce budget annexe la fin des travaux relatifs à la guinguette de Barnabé ainsi que le programme de pôle intergénérationnel / accueil de jour d'Atur. Une enveloppe de 1 M€ est prévue pour ce dernier en plus des 388 160 € votés pour le volet réseaux/voirie.

> BUDGET DE L'EAU

Section de fonctionnement : 496 649 €
Section d'investissement : 287 860 €

> BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : 188 620 €
Section d'investissement : 1 057 910 €

Inclus le programme d'assainissement qui vient de s'achever à St Laurent sur Manoire pour 1 M€.

> BUDGETS LOTISSEMENTS

Chaque lotissement municipal fait l'objet d'un budget annexe. Les Terrasses du Suchet 3 est désormais prêt à la vente : 123 lots de 750 à 1 200 m².
Pour connaître tous les lots disponibles à la vente, renseignez-vous en mairie au 05 53 35 59 80



LE SAVIEZ VOUS ?
A partir du 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement sont, selon la loi, obligatoirement transférés au Grand Périgueux





Une gestion financière responsable

Le Maire, en accord avec les Maires délégués et les Adjoints, a décidé de demander à un cabinet spécialisé en finances locales, Ressources Consultants Finance, de procéder à une analyse complète de la situation financière de Boulazac Isle Manoire. Cette analyse comprend deux volets. Une « rétrospective » depuis la première création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016. Et une « prospective » qui permet de définir les marges de manœuvre futures de la ville.

Les résultats de cette analyse permettront aux élus d'ajuster leurs actions en fonction des contraintes financières imposées par l'Etat. L'impact de ces mesures nationales se fait déjà sentir : baisse du produit des impôts et taxes et baisse des dotations et participations (malgré le pacte de stabilité lié à la commune nouvelle).

En effet, la commune nouvelle se trouve doublement sanctionnée. Comme toutes les collectivités, elle a perdu une partie de son produit fiscal, remplacé par une compensation d'Etat qui ne sera jamais revalorisée. En outre, dotée de résultats financiers positifs, la ville est punie d'une partie de ses dotations au titre du financement de la péréquation selon le principe « plus on est en bonne santé financière, plus on donne » - ou moins on reçoit... Ça peut sembler logique mais concrètement la dynamique portée par la Ville s'en trouve sanctionnée.

Pas de panique ! Les constantes sont au vert, avec un potentiel financier par habitant 13 % supérieur à la moyenne de la strate. La Ville ne va donc pas augmenter les impôts locaux.

La création de la commune nouvelle a permis de débloquer des fonds exceptionnels pour réaliser de nombreux projets sur tout le territoire. Il s'agit maintenant de savoir comment composer l'avenir avec les moyens financiers que l'Etat voudra bien nous laisser.





Tri Lanta : L'AVENTURE À LAMOURA

Plus de 2 600 élèves de collèges de tout le département ont convergé vers la plaine de Lamoura, une dizaine de jours à la mi-mai, pour participer à l'« aventure Tri Lanta » : une compétition ludique, organisée par SDM3, le Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne. Cette animation était construite autour d'une vingtaine d'ateliers disséminés dans le parc paysager afin de sensibiliser les collégiens à l'importance du tri des déchets et aux enjeux environnementaux, à travers le jeu et l'attrait du plein air.

UNE SAISON EN OR AUX ED !

Maillyss Buczek a ouvert le bal mi-mai avec un titre de championne de France de gymnastique artistique (catégorie nationale 14 ans). 2 semaines plus tard, les garçons de l'équipe fanion faisaient de même en remportant le titre en Nationale 2 avec en prime la montée en nationale 1, à un cran du Top 12 ! Idem pour les filles, vice-championnes de France, qui montent en Nat 1. Bravo à tous nos athlètes et à leur encadrement.



INCORRUPTIBLES LECTEURS



Depuis plusieurs années, la médiathèque de Boulzac Isle Manoire participe au Prix des Incorruptibles. L'objectif est de susciter le goût de la lecture des plus jeunes à travers un concours littéraire et, parallèlement, de les faire entrer dans les coulisses de la création d'un roman. Les jeunes « incorruptibles » s'engagent à lire des ouvrages de la sélection et s'en forgent une opinion personnelle. 13 classes de Boulzac Isle Manoire, de la maternelle au CM2, soit environ 400 élèves, y ont participé. Leurs enfants ont fréquenté la médiathèque tout au long de l'année, profitant des animations : rencontres avec des auteurs, échange d'une correspondance avec l'un d'entre eux autour de son processus de création. En point d'orgue, les incorruptibles ont voté pour leur bouquin préféré fin mai au Studio 53. Les lauréats : « Plus gros que le ventre » de Mickaël Escoffier et Amandine Piu (niveau maternelle) - « Chut ! » de Morgane De Cadier et Florian Pigé (niveau CP) - « Le renard Tokela » de Pog et Marianne Alexandre (niveau CE1) - « Tu vois, on pense à toi ! » de Cathy Ytak (niveau CE2/CM1)

Bonnes notes pour L'ISLE Ô VOIX



Pour une première, c'était un coup de maître : le festival de chorales (10 talentueuses formations à l'affiche) organisé par les Amis de Barnabé, l'association de quartier de la Cité Bel Air, a trouvé son public lors du 1^{er} week-end de juin. Tant dans les restaurants du bord de la rivière, dans les rues de Périgueux, qu'à Barnabé avec plus de 300 spectateurs lors de la grande soirée. Mention spéciale pour la chorale des enfants de la ville Bim Bam Boum, attendrissants pour leur lever de rideau et les Barnab's Singer, le chœur des Amis de Barnabé, qui faisait ses 1^{ers} pas tout en humour et décontraction, et pour la bonne idée de célébrer les noces de l'agglomération avec la rivière qui la traverse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les familles de Mosaïque élaborent un jeu de société autour de la parentalité, avec la CAF et l'éditeur de jeux Oka Luda

DE SOUSA : l'art du carrelage

L'entreprise de carrelage De Sousa Fils est l'un des fleurons de la zone d'activités des Terrasses du Suchet. Installée depuis un an, rue Clément Ader, juste à côté de Groupama, dans un local neuf de 300m², cette société existe depuis 2015. Son fondateur, Humberto Azevedo Sousa, s'est formé dans l'entreprise familiale basée à Périgueux. Son père José, récemment décédé, l'amenait le samedi et pendant les vacances sur les chantiers. « J'ai baigné dedans depuis toujours », dit aujourd'hui le fils qui a repris le flambeau avec le souci de transmettre son savoir-faire. L'un de ses apprentis, Roméo Sanchis, vient d'être primé au concours du meilleur apprenti de France (médaille d'or au niveau départemental et argent au régional), en signant son « chef-d'œuvre » : un cube décoré de carrelage coloré intitulé « L'art à travers le temps ». L'entreprise, avec ses 4 salariés, s'est spécialisée dans la pose de carrelage (revêtement au sol, faïence, chapes sur plancher chauffant...) et dans l'installation de salle de bains « clé en main ». Elle est présente sur les chantiers dans un rayon de 30 km et se développe sur le marché des particuliers.
Contact : 06 89 55 78 70



Les Droits de l'Homme, «RAPÉS»!

6 jeunes volontaires de la commune, scolarisés au collège Michel de Montaigne, ont participé à un projet de réécriture et de mise en musique de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (façon rap), sous l'égide du centre social Mosaïque, avec le soutien de l'État. Par l'intermédiaire de l'association InfoDroits et en lien avec leur programme scolaire, les élèves ont travaillé sur les notions de respect, d'égalité, de fraternité et de République. Après la réécriture, la mise en musique a été effectuée dans un studio d'enregistrement. Vous pouvez les écouter sur la page Facebook de la ville.

FAITES VOS JEUX, quel succès !



Une vraie réussite pour cette 3^{ème} édition de la manifestation «Faites vos jeux », organisée en mai sur 2 jours par la Médiathèque Louis Aragon et le Conseil Municipal des Jeunes, avec le soutien de la CAF et la MSA. Un succès en grande partie assuré grâce à la belle implication des jeunes conseillers. L'ensemble de l'Agora, intérieur et extérieur, a vibré lors de ce festival du jeu avec des divertissements tous azimuts : baby-foot géant, jeux en bois, structures gonflables, jeux de société, jeux vidéo, etc. On en redemande...



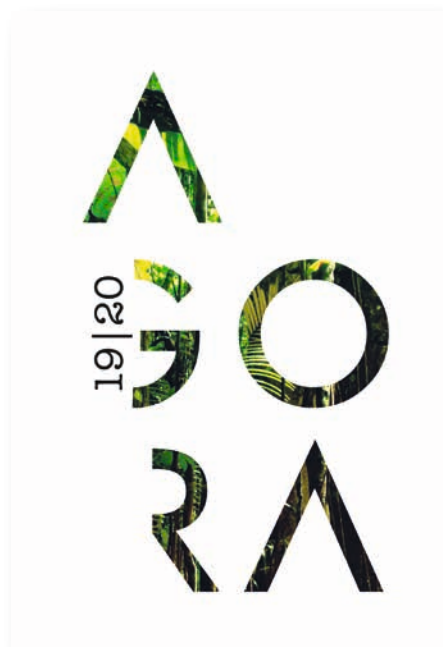
PARCOURS ÉTOILÉ POUR LE BBD

Alors que les pros du BBD ont effectué une superbe saison en assurant pour la 1^{ère} fois de son histoire le maintien dans l'élite du basket français, le BBD Amateur a décroché sa 1^{ère} étoile au Label Ecocitoyen. Une récompense pour les mesures prises par le club en faveur de l'intégration sociale, de l'environnement et contre les exclusions (racisme, handicap...).

Agora :

UNE SAISON QUI SE MET EN 4

Plus d'une cinquantaine de dates, une quinzaine de résidences, 6 créations : la saison 2019-20 d'Agora PNC promet de briller de 1000 feux tout au long de l'année. Cette programmation distribuera découvertes, retrouvailles, surprises, confirmations, mélange des arts, des genres et des publics. Elle sera rythmée par plusieurs temps forts : la première de « Selve », en ouverture (en octobre), une aventure théâtrale amazonienne sur fond de mine d'or polémique signé par la troupe GrDA - la Diagonale des clowns - 1^{ère} édition d'un petit festival (avec le CDN de Limoges et le PNC de Nexon) pour faire le point sur la pertinence du clown contemporain - les séquences hivernales « 30/30 » pour les formes courtes et « Du bleu en hiver » festival de jazz en fusion (avec la Corrèze et cette année Périgueux). A quoi s'ajoute un nouveau défi que se lance Agora avec l'accueil en avril d'Aïtal, l'une des 2 plus grandes troupes du cirque contemporain hexagonal avec Plume, pour 6 représentations sous chapiteau à Lamoura. Entre-temps, le ministère de la Culture, renouvelant pour 4 ans le label Pôle National Cirque, conforte le statut de l'Agora Boulazac, place forte de la création et de la diffusion des arts de la piste en France.



Les 3 Mousquetons haussent le niveau

Le club d'escalade Les Trois Mousquetons Boulazacois est né en avril 2001. Aujourd'hui, 160 licenciés bénéficient à la salle Jean Jaurès d'un mur artificiel de 100m² permettant à chacun, en fonction de son niveau, de trouver sa voie. Une équipe de bénévoles diplômés encadre les séances ouvertes à partir de 8 ans. Une équipe d'escalade concourt dans le circuit de la compétition aux France et en régional. Elle compte dans ses rangs le champion régional de bloc et de difficulté, Theo Imbertie, classé en début d'année espoir en haut niveau après ses résultats aux France. Désormais sport olympique, l'escalade sera présente pour la 1^{ère} fois aux JO de Tokyo en 2020. Quant aux Trois Mousquetons, on les retrouvera les 14 et 15 septembre pour les 10 ans de Vital Sport. lestroismousquetonsboulazacois@gmail.com | les3mousquetonsboulazacois.fr



Voyage en Palestine

Trois de nos élus, Odile Labrousse, Frédéric Vézignol et Jean-François Briand se sont joints fin avril à une délégation d'élus et d'associatifs en voyage durant 5 jours à Jérusalem et en Palestine, dans le cadre, des actions menées avec Dordogne Palestine et l'AJPF (Association de jumelage avec les camps de réfugiés palestiniens) dont notre ville est adhérente. L'occasion pour eux de faire le point de la situation sur place - notamment au camp de réfugiés de Birzeit avec qui nous entretenons des liens -, de dialoguer avec de nombreux partenaires et de donner suite à nos actions pour le droit des Palestiniens à vivre dans un Etat libre, à côté de celui d'Israël, conformément aux résolutions du droit international. Hélas, la situation sur place s'avère catastrophique (répression et violence exercées par le gouvernement israélien, colonisation des terres palestiniennes, apartheid de fait, silence assourdissant de la communauté internationale). Ce constat de désastre impose d'agir avec urgence dans le sens du droit, de la justice et de la paix. Tel a été le sens des interventions de cette délégation auprès du Consul général de France à Jérusalem et de l'UNWRA (L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine).



LE SAVIEZ VOUS ?
3 jeunes palestiniens et leur accompagnatrice sont accueillis en juillet par la ville de Boulazac
Isle Manoire



KING JULIANE OUVRE PORTES ET FENÊTRES

Le nouvel Institut King Juliane, installé depuis cet hiver en pleine verdure sur les plateaux de Boulazac, ouvrait ses portes au public le 22 juin. Créée par Claudine Perrin, psycho-praticienne et thérapeute familiale, cette société doublée d'une association a pour vocation de « faciliter les relations » par l'écoute, l'échange, le partage et la bienveillance. « L'idée est de changer de regard et de mettre du sens à ce que l'on vit », ajoute sa fondatrice. Pour l'anecdote, le nom est une référence au petit lémurien malgache, héros dynamique, ingénieux et fédérateur d'un film d'animation. Notez aussi que l'institut ne se situe pas du côté du coaching ou du développement personnel, quelque peu galvaudé. Claudine Perrin a réuni autour d'elle des compétences (psychologues, orthophoniste, psychomotricien...) et des professionnels expérimentés exerçant dans les champs du médico-social, de la relation, de l'accompagnement et de la culture. L'institut accueille le public - enfants, adultes - soit en rencontre individuelle, soit en atelier. Au cours de la journée portes ouvertes, les intervenants de King Juliane ont présenté leur « bébé », l'Ecole de la Parentalité et de la Famille. « Cela répond à un véritable besoin, explique Claudine Perrin. Nous proposons une approche sur plusieurs mois pour acquérir de nouveaux outils de compréhension et aider les parents à s'adapter, à trouver des solutions : nos enfants grandissent et nous amènent à grandir aussi. »

50 bis Avenue Paul Vaillant Couturier
07 86 28 30 49

Autos À LA PIÈCE

O'Comptoir de l'auto, installé avenue Marcel Paul à Boulazac (en face d'Hyper U) depuis février, est devenu l'un des repaires des bricoleurs. Du moins ceux qui savent mettre les mains dans le moteur ou n'ont pas peur de faire eux-mêmes l'entretien de leur véhicule. Le concept : proposer à la vente, à un public de professionnels ou de particuliers, des pièces automobiles neuves à des tarifs très compétitifs. Pour y parvenir, explique Pierre Rochereau qui tient la boutique, la recette est de disposer d'un stock de 3 000 références disponibles immédiatement en magasin. « Si nous n'avons pas ce que vous cherchez, on ne vous proposera pas de le commander. Mais vous trouverez ici l'essentiel des pièces d'usure du parc automobile français, proposés par des marques professionnelles et utilisées par les garages de réparation indépendants. Et au même prix pour les pros ou pour les particuliers ». Cette politique commerciale s'accompagne d'une rationalisation de l'organisation de l'enseigne : ici rien de superflu. En revanche, on y trouvera des conseils techniques, de l'outillage, des produits d'entretien et un horaire adapté pour ceux qui profitent de la pause de midi pour s'équiper : en semaine, le magasin est ouvert jusqu'à 13h.

Contact : 09 63 66 51 18



Les dossiers de l'écran au Studio 53



Le Studio 53 est une salle de cinéma de plus en plus fréquentée, doublant voire triplant selon les jours son audience depuis son ouverture il y a 3 ans. C'est aussi un lieu de débat où la discussion ou la formation s'engagent après une projection. Ainsi début mai s'est tenue une journée d'information sur la « justice restauratrice », principe basé sur la « réparation du lien et du tissu social ». Cette journée était organisée par Ciné Passion et la DDPJJ (Direction de la protection judiciaire de la jeunesse), en présence du président du tribunal de Périgueux, autour du film documentaire « Je ne te voyais pas ». Le réalisateur François Kohler y assistait pour animer le débat. Quelques jours plus tard, le Forum des images non cinéma, co-organisé par la DSDEN 24 (Education nationale) a investi la salle, avec notamment un atelier « Le Plan Lumière » (la force du langage cinématographique à partir de moyens techniques à la portée de tous), animé par Marie Courault, de l'association les Grands Espaces.



Sur les chemins de L'ÉCOCITOYENNETÉ

En dépit d'une météo maussade, la 1^{ère} édition de la journée « Ecologie, citoyenneté et convivialité » a été une réussite avec la participation de près de 200 Aturiens venus se balader sur les chemins de randonnée, tout en se livrant, dans la bonne humeur, à une « récolte de détritrus ». Laquelle s'est révélée malheureusement plutôt fructueuse : une benne de camion bien remplie ! D'où l'utilité de cette sensibilisation au maintien de la qualité du cadre de vie qui contribue au bien vivre dans nos communes : tout le monde est concerné ! Un buffet partagé par la grande majorité des participants a conclu, sous l'angle de la convivialité villageoise si chère au cœur des Aturiens, cette journée qui fera date. Organisée par la commune, elle a en effet bénéficié de l'engagement des enseignants, des parents d'élèves et des associations locales.

Dernière touche à l'espace Marcel Guénard

Après l'inauguration l'été dernier du complexe sportif Marcel Guénard (ancien adjoint, figure de la vie locale), il restait quelques travaux à réaliser. C'est chose faite, avec la pose, au cours du printemps, de la couche de roulement définitive sur la voirie et la zone de stationnement autour de la salle omnisport, ainsi que l'installation d'un apprentis au niveau du club house.

LES MOTS ET LES CHOSES DU SPECTACLE

Le projet pédagogique « Les sons, les mots et le sens », conduit par Marie Emilie, l'intervenante musique municipale, dans 10 classes des écoles de Boulazac Isle Manoire, a connu un épilogue chaleureux et très applaudi fin juin à la salle des fêtes d'Atur. Cette restitution avait pris la forme d'une exposition-spectacle au cours de 3 soirées : sur les panneaux et sur la scène, les enfants ont fait vivre leur potentiel créatif.



LE SAVIEZ VOUS ?

Prochains rendez-vous festifs : concert gourmand MNOP le 24 juillet avec Tuba Skinny et gala d'accordéon du comité des fêtes en octobre



Le garage Marty a déménagé

Un peu comme au billard : la réalisation d'un centre technique municipal unique à Grand Font (route Boris Vian), a permis au garage Marty (Auto Réparation Saint Laurent) de quitter le centre-bourg, où il était un peu à l'étroit en termes de stationnement des véhicules. Le garage a intégré les anciens ateliers municipaux de la commune historique de Saint Laurent au lieu-dit les Jeannettes (à proximité de l'échangeur), impasse André Breton. Le garage a conservé son emblème (la croix occitane) mais a pris possession (sous la formule d'un crédit-bail) d'un bâtiment fonctionnel et récent, avec beaucoup d'espace autour pour ranger les véhicules, dans un environnement paysager de qualité ce qui ne gâche rien. D'ailleurs, aux dires de Laurent Marty et de son mécanicien, au moment du passage de l'équipe municipale venue saluer les arrivants, la clientèle a migré à son tour sans souci.

Contact : 06 85 12 67 52

LE SAVIEZ VOUS ?

Kawthar Lahchaychi
a remporté le tournoi national
Fête le Mur 2019 pour sa
meilleure progression
en termes d'arbitrage

LA VOIE SÉCURISÉE EST RÉALISÉE

La réalisation des différents aménagements autour de la gare de Niversac a été accompagnée de l'achèvement de la voie sécurisée (piétonne et cycliste) entre le bourg de Saint Laurent sur Manoire et La Daudie, en passant par les giratoires de Meyrinas et Malivert. Les travaux avaient démarré en février 2017, avec une 1^{ère} phase menée depuis le parc du château jusqu'à l'autoroute. Avec la réalisation au cours de cet été du tronçon de voie verte entre l'espace Agora et la plaine de Lamoura, on pourra rejoindre depuis La Daudie ou la gare de Niversac, le centre-ville de Boulazac en empruntant un itinéraire doux et en grande partie paysager. Investissement : 996 000€ HT. Subventions acquises FS IPL (Etat) 214 800€ - DETR (Etat) - 143 200€.

Les rendez-vous de l'été



A cocher sur le bloc-notes de l'été : après le concert MNOP du 6 juillet avec Curtis Salgado, la soirée grillades le 16 juillet, dans le parc du château (sous chapiteau), organisée par les Tamalous du Manoire, et le marché de nuit pour les gourmands, organisé par les mêmes Tamalous le 9 août place de l'église.



Restauration GÉNÉRALE DU BOURG AU PROGRAMME

Depuis plusieurs mois, l'église fait l'objet d'un diagnostic en vue de sa restauration. Cette église romane du XII^e siècle, Notre Dame de l'Assomption, a connu bon nombre de vicissitudes au cours des siècles, dont un saccage et un incendie au cours de la Guerre de 100 ans, des remaniements architecturaux... Les dernières études ont montré qu'il était vital pour sa conservation de remédier à 2 de ses maux les plus notoires : l'humidité et les nuisances causées par la route départementale passant au ras de l'édifice. Il a ainsi été décidé par la municipalité de procéder à une opération de restauration générale, à l'image de ce qui été réalisé pour l'église d'Atur. Spécialiste du patrimoine, l'architecte Luc Joudinaud a été sélectionné pour la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, qui seront entrepris sous la supervision de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce vaste chantier va démarrer au cours du dernier trimestre de l'année pour une durée d'un an et demi. Avec un programme copieux : assainissement et drainage de l'édifice, en particulier de la façade sud avec son emblématique portail, travaux sur les maçonneries extérieur et intérieur pour assurer la conservation des parements en pierre de taille, nettoyage des parements noircis et des éléments sculptés, réfection des sols, couverture de la nef et de la partie collatérale, conservation et mise en valeur des décors peints, en particuliers les éléments médiévaux du chœur, mise en valeur et éclairage de l'ensemble de l'édifice... A noter que la qualité des études préparatoires a incité les services de l'Etat (DRAC) à décider de subventionner ces travaux à hauteur de 47%, ce qui est exceptionnel. Parallèlement à cette opération, la ville va entreprendre le réaménagement de la traverse du bourg, dont une première esquisse est actuellement à l'étude, confiée aux services techniques départementaux et municipaux.

Le montant total de l'opération est estimé entre 800 000€ et 1M€



LE SAVIEZ-VOUS ?
MNOP fait étape été à Ste Marie
lundi 8 juillet avec la Section
Rythmique Trio. L'amicale laïque
donne rendez-vous le 15 août
pour son vide-greniers.

Rivières Basses : le dévoilement se poursuit



Dans le bulletin précédent (N°13 - avril 2019), nous vous relations une initiative municipale : la pose d'une nouvelle plaque commémorative à la stèle des Rivières Basses à la suite de l'identification, par Bernard Reviriego, de 5 fusillés inconnus parmi les 23 otages exécutés par l'occupant nazi le 27 mars 1944. L'ensemble de la presse locale s'en est fait largement l'écho. Par la magie des réseaux, cette médiatisation a eu des effets positifs, comme nous l'a signalé Bernard Reviriego, qui poursuit ses investigations. « Grâce à cette action et à la large diffusion qui en a été faite, relate l'ancien archiviste, une famille de l'un des « inconnus » a pu retrouver son aïeul (Mendel Sikove/Sikovic-Ruttner). Laquelle croyait, selon les informations officielles fournies, qu'il avait été déporté le 15 avril 1944 à Auschwitz. C'est donc un aboutissement important pour cette famille. Le parcours de cette victime enfin identifiée permet aussi d'engager des recherches sur son itinéraire au sein de structures tchécoslovaques qui ont joué, en Corrèze où il a été arrêté, un rôle significatif dans la Résistance, à Brive et à Tulle. Il fut arrêté le 19 mars 1944 par la Sipo SD de Tulle, avec beaucoup d'autres, dont le parcours est aussi méconnu. » On voit par-là que le devoir de mémoire reste une matière vivante et essentielle, par-delà la disparition des derniers témoins de ces faits tragiques.

Manuel Degardin, atteint de «Militaria»

Si vous fréquentez les commémorations dans la commune, vous avez sûrement remarqué un petit groupe de participants, revêtus d'uniformes US (armée américaine, 2^e Guerre mondiale), auprès de véhicules kaki tout autant militaires : Jeep, GMC ou Dodge... Ce sont les membres de l'association M.V.C.G. Dordogne (Military Vehicule Conservation Group), basée à Atur, comme son président Manuel Degardin. Ce groupe est constitué de passionnés d'histoire et d'uniformes, souvent propriétaires d'un véhicule, parfois même d'un tank comme en Lot et Garonne. Ils sont des collectionneurs d'un genre particulier, animés par le souci massif du « devoir de mémoire », affirme avec bonhomie Manuel Degardin. Mais qui prennent aussi du plaisir à se livrer à des reconstitutions, comme « pour de vrai ». On se souvient de l'hôpital militaire reconstitué, avec un camp de résistants, à l'occasion du centenaire de la Cité Bel Air. On peut aussi les admirer en tant que figurants dans des films ou docu-fictions (« Ici-bas », « L'Attaque du train de Neuvic »...).



Fan de « Militaria » (en jargon, tout ce qui touche au fait de collectionner dans le domaine militaire), Manuel Degardin, 52 ans, dans le civil conseiller financier, sympathique nordiste reconverti en Aturien, s'adonne à cette passion depuis une vingtaine d'années, après avoir donné un coup de main à un copain pour retaper une Jeep. Aucune nostalgie d'un quelconque ordre militaire chez lui, encore moins d'une tentation extrémiste. Pour lui, il s'agit d'une manière « de ne pas oublier le passé, de rappeler d'une manière vivante l'action des combattants de la liberté ». Il pense à un grand-père qui lui a légué une paire de brodequins, une relique ! A ses yeux, c'est également le moyen d'attirer les jeunes générations. Garde à vous !



La cloche de Sainte Marie dans la légende

Le notice manuscrite du chanoine Hippolyte Brugière (1831-1922), consacrée à Sainte Marie de Chignac (*), relate une légende remontant à la Guerre de 100 ans. Les Anglais, chassés de Guyenne, auraient caché l'une des cloches de l'église de Sainte Marie dans une fontaine (une source) à proximité de l'édifice, la fontaine de Saint Julien. On entendait tinter, paraît-il, la cloche engloutie le jour de la fête de Saint Eutrope, patron de la paroisse. Et même parfois quand sa sœur, restée dans le clocher, sonnait. Plusieurs habitants, décrits par l'ecclésiastique comme des « métayers ignorants mais animés d'un assez bon esprit » (en clair dévoués à Notre Dame de l'Assomption, paroisse de Sainte Marie), décident un jour de se réunir au bord de la fontaine pour récupérer le « précieux dépôt ». L'un d'eux, vigoureux et téméraire, parvient à la retrouver et à la soulever



jusqu'à la surface de l'eau. Le chanoine raconte la scène : « S'en croyant déjà maître, pour exciter l'hilarité de ses compagnons, il s'écriait d'un ton narquois : "Monté de par Dieu ou de par le Diable !" A ces mots, l'"airain sacré" lui échappe des mains et disparaît, à jamais. » Malgré tous les efforts déployés, personne ne l'a plus jamais revue... Plus tard, la cloche légendaire fit l'objet d'un pèlerinage, le jour de la Saint Eutrope pour conjurer les sécheresses. Le chanoine ne donne pas plus d'indications à qui voudraient s'essayer à son tour de ressusciter la cloche...

(*) Consultable sur le site de la Société Historique et Archéologique du Périgord : shap.fr



LE CHÂTEAU D'EAU complètement relooké



Depuis sa remise à neuf, le château d'eau de la gare de Niversac (les puristes parleront de réservoirs d'eau pour les locomotives à vapeur, disposés le long des voies ferrées...) attire l'œil des usagers de la route. Après le ravalement de ses murs de pierre, la réfection de sa toiture et de ses menuiseries, un muret de pierre circulaire, un banc public, vient d'être construit à proximité, à l'emplacement d'un ancien réservoir aujourd'hui disparu. D'autres bancs en pierre complètent ces aménagements. Un éclairage d'ambiance et un parvis en calcaire renforcé autour de l'édifice finalisent la renaissance de ce bel élément du patrimoine ferroviaire local. Une mise en valeur dont on pourra profiter au cours de l'été.

Investissement : 80 000€ HT

ITINÉRAIRES ALTERNATIFS, 2^{ÈME} TRONÇON EN VUE À ATUR

Après la réalisation des travaux entre Saint Laurent sur Manoire et le carrefour de Moulin à vent à Atur, le Grand Périgueux engage la réalisation de l'itinéraire alternatif Sud Ouest, à Atur, entre le carrefour de Moulin à vent et le celui des 4 routes (route d'Atur, RD2). L'objectif de cette requalification est de mettre en conformité l'infrastructure routière avec le trafic constaté sur cette voie. Les études sont actuellement en cours pour définir les aménagements qui seront nécessaires.

Une réunion publique sera organisée à l'automne afin de présenter aux riverains les aménagements envisagés et préciser le calendrier des travaux envisagés pour 2020/2021.



LA GARE DE NIVERSAC N'ATTEND PLUS QUE LA NAVETTE

Avec la fin du mois de juin s'achèvent les derniers aménagements autour de la gare de Niversac, opération qui a mis en œuvre plusieurs collectivités et entreprises publiques (ville de Boulzac Isle Manoire, Grand Périgueux, Péribus, Département, Région, SDE24, SNCF). Avec l'aménagement du parvis de la gare, les nouvelles places de stationnement, les quais de débarquement du bus et l'aire de covoiturage, mais aussi la voie sécurisée en prolongement de la voie verte, c'est un espace cohérent (pôle d'échange multimodal) qui permet de passer d'un mode de transport à un autre en améliorant les déplacements à plusieurs échelles (ville, agglomération, département, région...) et selon des rythmes différents. Avec la mise en service de la navette ferroviaire entre Mussidan et Niversac attendue pour 2021, cela représentera une offre de services étendue en matière de transport pour la mobilité du quotidien qui devrait permettre de réduire l'usage de la voiture dans le secteur urbain de l'agglomération. Au niveau local, le pôle structurant de Niversac prendra une nouvelle dimension avec la mise en service de la future piscine couverte communautaire à l'horizon 2022.

Investissement global : environ 5M€ dont 3M€ par la ville de Boulzac Isle Manoire



Le mini-golf de Barnabé revit à son tour

Le mini-golf de la guinguette de Barnabé, à l'instar de l'établissement dont il fait partie, est classé au Patrimoine du XX^e siècle. Il vient d'être restauré à son tour à l'issue d'un programme de travaux démarré à la fin de la dernière saison estivale, afin d'être en service avant le début de l'été. Le parcours, qui se présente comme un jardin d'agrément, est constitué de belles reproductions en béton d'éléments du patrimoine architectural de la Dordogne qui en font l'attrait et que chaque joueur se plaisait naguère à reconnaître au cours des parties de golf. Un plaisir désormais renouvelé avec cette remise à neuf. Plusieurs types de travaux ont concouru à cette réhabilitation : le nettoyage des espaces verts et la supervision des aires qui constituent la structure du mini-golf, la restauration des petits édifices réalisée par une entreprise spécialisée (les Compagnons Réunis), la restauration des bordures en béton, la réfection du système d'assainissement des eaux pluviales, ainsi que la mise en valeur paysagère et la mise en place d'un éclairage d'ambiance. La ville, propriétaire du site, a pris en charge cette réhabilitation dont l'exploitation est confiée au concessionnaire de la guinguette de Barnabé. Coût des travaux : 110 000€ | Rappel des éléments financiers concernant l'ensemble de la rénovation de la guinguette de Barnabé : Acquisition : 800 000€ - Total études : 165 000€ HT - Total travaux : 1,5 million HT - Subventions DETR : 370 000€

TERRASSES DU SUCHET 3 PRÊT À BÂTIR

Démarrés à l'automne 2017, les travaux d'aménagement du nouveau lotissement des Terrasses du Suchet 3 viennent de s'achever. La réception s'est déroulée le 24 mai dernier. Le nouveau lotissement représente un vaste espace de 15 hectares qui bénéficie d'un traitement soigné de ses espaces verts, avec la plantation de centaines d'arbres et d'arbustes (pour un budget de 330 400€). En plus de sa qualité paysagère, le lotissement a l'avantage de réserver un vaste espace vert préservé côté sud, le long de la route de Jaunour. Au nord, l'environnement du lotissement est constitué d'une zone boisée, classée zone naturelle. L'ensemble du lotissement est doté de chemins piétonniers doux. Edifié en surplomb du quartier Lucien Dutard (avec vue sur le centre de l'agglomération), il est idéalement situé à proximité de nombreux équipements publics : crèche, centre de loisirs, groupe scolaire (en construction), complexe sportif, aire de jeux, etc. et des zones commerciales. Il est aussi bien desservi par les transports en commun (Péribus). La commercialisation a démarré. Parmi les 123 lots mis en vente (des terrains de 900 à 1000 m²), à une gamme de prix entre 30 000 et 45 000€ HT (selon l'accessibilité), une trentaine de terrains est déjà réservée.

Contact : 05 53 34 59 80

A NOTER

D'autres terrains viabilisés sont à la vente : La Fourtie (Atur) : 10 lots - Les Brandes (Boulazac) : 6 lots - Les Bosquets d'Angou (St Laurent/Manoire) : 3 lots



GIRATOIRES DE JAUNOUR, la sécurité d'abord

Des travaux routiers ont complété le chantier du nouveau lotissement, avec l'aménagement route de Jaunour - où la vitesse excessive était souvent constatée - de 2 giratoires, afin de pacifier les flux et de sécuriser la circulation et les accès dans un secteur dont la population ne manquera pas d'affluer rapidement. A travers ce chantier, c'est tout le secteur du haut de Jaunour qui sera refait à neuf. Une réfection totale du revêtement va être effectuée sur le haut de la route de Jaunour jusqu'en limite de Bassillac et le chemin de l'Etang. Il en sera de même pour la partie basse de Jaunour tandis que la partie haute, jusque-là en castine, fera l'objet d'un aménagement complet (voirie +accotements) avec un revêtement bi-couche.



VOIE VERTE, ÇA SE RACCORDE

Les travaux de continuation de la voie, entre le centre-ville de Boulazac et la plaine de Lamoura - le fameux « chaînon manquant » - vont enfin se concrétiser. La ville a relancé la procédure pour aboutir à un démarrage des travaux cet été (enfin), à partir du pont Zamenhof, en se calant sur la période d'étiage du Manoire. La voie verte va longer le ruisseau, à l'abri de la circulation, en passant au-dessus du lit du cours d'eau par la réalisation de 3 passerelles pour les piétons et les vélos, dont l'une sur le site du giratoire Mémoire (dans la partie centrale traversée par le cours d'eau) et une autre sous une arche du pont SNCF, à proximité du débouché de la voie verte existante sur la plaine de Lamoura. Une réunion préparatoire au début du mois a permis d'acter le démarrage effectif de cette opération avec une réception prévue pour le mois d'octobre. A cette date, il sera possible de rallier Saint Laurent sur Manoire depuis l'espace Agora, via le Village Cirque, en empruntant dans la continuité un mode de déplacement doux. Investissement : 600 000€ HT



Internet @ LE TRÈS HAUT DÉBIT EN VUE

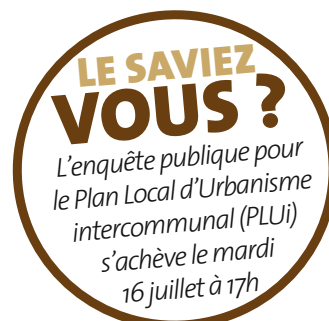
Tout le monde l'attend avec impatience, habitants, entreprises, professionnels : l'internet à très haut débit, autrement dit « la fibre », arrive. Vous avez peut-être croisé, du côté de Sainte Marie de Chignac et de Saint Laurent sur Manoire, l'imposante machine creusant et recouvrant le sillon qui la contient. Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique, le transmetteur de ces flux à haut débit, a démarré à la fin du printemps sur la commune. L'hiver dernier, le NRO (Nœud de raccordement à la fibre optique), soit l'une des têtes de réseau, se présentant comme une grande armoire technique, avait été installée à l'espace Lucien Dutard. Un autre NRO a été implanté pour le secteur rural et une grande partie du canton Isle Manoire à la gare des Versannes. L'opérateur public, Périgord Numérique en charge de cette opération, annonce une mise en service pour le dernier trimestre de l'année prochaine, soit fin 2020. En effet, la commercialisation de l'accès au réseau FttH (*) via l'opérateur de son choix - 4 étant prévus pour cette exploitation (**) - est effective 6 mois après la livraison du réseau, laquelle est prévue pour le 2^{ème} trimestre 2020. Vous pouvez d'ores et déjà suivre l'avancée de ce déploiement, à partir de l'adresse de votre domicile, via le site dédié à la Fibre en Nouvelle Aquitaine, « Nathd » :

<http://nathd.fr/index.php/quand-aurai-je-la-fibre/> (il vous suffit de rentrer vos coordonnées sur la cartographie proposée par ce site de la Région pour connaître la date prévisionnelle de votre accès). Cette indication devrait être de plus en plus précise en fonction de l'avancement des travaux.

L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

(*) En traduction de l'anglais « la fibre à la maison », c.a.d. jusqu'à l'abonné

(**) Vous trouverez également sur le site « Nathd » la liste, mise à jour régulièrement, des différents opérateurs disponibles sur ce réseau qui proposeront des abonnements pour en profiter lors de sa mise en service. Ces travaux sont compris dans le Lot 1 « Dordogne Ouest » du plan de déploiement de la fibre en Dordogne. Montant : 52,8M€





Le Pôle intergénérationnel va sortir de terre

À la fin de l'année, un nouveau chantier va s'ouvrir sur le site du pôle médico-social d'Atur qui comprend déjà la MAS Héliodore-Calypto (APEI), l'IME (AOL) et l'accueil de jour, actuellement en construction, nouvel équipement qui sera géré également par l'APEI. La nouvelle « brique » de ce programme prendra la forme d'un pôle intergénérationnel et social, constitué de 2 sous-ensembles. D'un côté, 15 logements sociaux, des petits pavillons T2-T3, destinés à accueillir des familles de personnes en résidence dans l'une des structures du pôle médico-social. De l'autre, une maison-relais comprenant 10 chambres gérée par l'UDAF Dordogne. L'accueil dans cet hébergement étant réservé à des personnes en difficulté, partiellement autonomes, ayant besoin d'une assistance. Domofrance est le maître d'ouvrage de ce futur pôle intergénérationnel et social qui sera mis en service après un an et demi de travaux, soit en juin 2021.

PLATEAU SPORTIF, AMÉNAGEMENT DURANT L'ÉTÉ

Les travaux de réalisation de la nouvelle salle de sport de l'espace Lucien Dutard, en remplacement de la halle des sports qui deviendra la cantine du futur groupe scolaire Yves Péron, vont démarrer au cours de l'été pour une livraison prévue à l'automne. Situé à l'étage de l'actuel gymnase, sur 500m², ce nouveau plateau sportif est destiné principalement aux activités de l'école municipale des sports, des scolaires et du périscolaire. Il entrera en service à la mi-octobre. L'accès se fera par la rampe extérieure à l'arrière du bâtiment, en attendant qu'une entrée commune au nouvel équipement et aux salles du rez-de-chaussée (dojo, salle de hand et de basket) soit aménagée, c'est-à-dire en janvier 2020. Investissement : 400 000€ HT

UN DIAGNOSTIC POUR L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE



L'architecte Philippe Grandou vient d'être missionné pour mener des études de diagnostic concernant le groupe scolaire de la Cité Bel Air, édifié en 1958, qui accueille aujourd'hui quelque 370 élèves. Cette étude a pour objectif de définir les points forts et les faiblesses des bâtiments existants, de préfigurer un plan de charges techniques et d'évaluer une enveloppe financière en vue de la future rénovation-restructuration de l'établissement. Un premier état des lieux devrait être rendu en fin d'année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chantier de la nouvelle école maternelle d'Atur démarre en juillet pour un an. Suivra la reconstruction de l'école élémentaire.
Investissement : 2M€

Remaniement cadastral

Des opérations de « remaniement » du Cadastre sont en cours sur une partie de la commune depuis juin 2019. Cette opération va durer plusieurs mois. Ces travaux consistent en une réfection complète du plan cadastral dans le but d'améliorer la qualité de ce plan. Ils ne peuvent être effectués qu'en parfaite connaissance des limites de propriétés (arrêté préfectoral du 9 janvier 2019). Les propriétaires fonciers seront donc convoqués tout au long des années 2019 et 2020 par les agents de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastre, chargés de ces travaux, pour participer aux opérations de délimitation de leur propriété et permettre ainsi aux géomètres d'effectuer le lever des limites de leur parcelle en vue d'établir un nouveau plan cadastral. A l'issue de ces opérations, les résultats du remaniement seront notifiés à chaque propriétaire. Les plans seront affichés à la mairie où un géomètre se tiendra à la disposition du public pour recevoir les réclamations et répondre à toute demande de renseignements. Renseignements : Service de la Documentation nationale du Cadastre - Antenne de Limoges - 30 rue Cruveilhier - 87000 Limoges - tél. 05 55 45 58 84 - sdnc-bnic.limoges@dgfip.finances.gouv.fr

Location de vélos

Le Grand Périgueux a lancé Périvélo, son nouveau service de location de vélos. Vous pouvez louer par mois, par trimestre ou par année, un vélo électrique, classique ou pliant. Les tarifs mensuels varient entre 15€ et 30€. Une centaine de vélos ont déjà été distribués. Ce nouveau service a connu d'entrée un grand succès, mais il en reste encore !



Déchetterie : nouveaux horaires

La déchetterie de Boulazac, chemin des Rebières, a modifié ses horaires. Ouverture : lundi de 13h à 18h - mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h-12h et 14h-18h. Fermeture : jeudi et dimanche. Contact (SMD3) : 05 53 45 58 90

Bruits de voisinage : règles à respecter

Rappel de l'arrêté préfectoral du 02-06-2016 (toujours en vigueur) :

- Activités sportives et de loisirs : dès 22h, toute disposition doit être prise pour réduire le bruit afin de ne pas troubler le repos du voisinage.
- Les travaux momentanés de rénovation, bricolage ou jardinage, susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage, doivent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- En période de récolte, l'activité des exploitants agricoles est autorisée du lundi au samedi de 5h à 23h et les dimanches et jours fériés de 7h à 20h.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales.

Bourse du mobilier

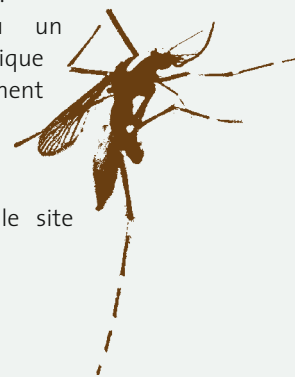
Le bailleur Dordogne Habitat propose à ses locataires des appareils électroménager ou des meubles en bon état, abandonnés par d'anciens locataires. Les locataires peuvent en faire la demande soit : directement sur le site internet de Dordogne Habitat (on peut y consulter une liste de ce qui est disponible) - auprès des agences de Dordogne Habitat - auprès des associations de locataires ou auprès des partenaires sociaux.

Site Internet : dordognehabitat.fr rubrique « Bourse du mobilier »

Moustique TIGRE, ATTENTION !

Même si, à ce jour, il n'y a pas d'épidémie en France métropolitaine, le moustique tigre est susceptible de véhiculer le chikungunya et la dengue. Les autorités sanitaires invitent chacun à adopter certains gestes pour éviter sa prolifération : vider régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs et les vases (au moins une fois par semaine) ou les supprimer - vider et retourner les seaux et les récipients divers - recouvrir à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu les bidons de récupération d'eau - introduire des poissons qui mangeront les larves dans les bassins d'agrément.

Vous pensez avoir vu un moustique tigre (ce moustique est reconnaissable notamment à ses rayures noires et blanches sur le corps et sur les pattes) ? Vous pouvez le signaler en ligne sur le site signalement-moustique.fr.



Brûlage des déchets verts interdit

Par arrêté préfectoral, tout brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble de la commune. Du 1^{er} octobre à fin février, le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage est toléré, mais soumis à déclaration (avec l'obligation de respecter les règles de sécurité à appliquer pour les brûlages et pour les écobuages). Modèle de déclaration à remplir sur le site de la préfecture de la Dordogne : dordogne.gouv.fr



état civil

ATUR

Naissances

MARS

30 MOREIRA Tiago

AVRIL

4 DELAIR Chris

25 COUSSY Zoé

Décès

MAI

4 CONDEAU née DUBREUILH Marcelle

19 GAILLARD Solange

BOULAZAC

Naissances

FÉVRIER

28 THOMAS REBIÈRE Apoline

MARS

4 SIBELET Hector

6 HAMIDOUNI El-Yakine

13 DUFOUR HARGUINDEGUY Léo

26 FRITSCH Paul

28 DABADIE BOUILLAGUET Timéo

29 MAUGIN MONIER Eden

AVRIL

21 DABOIR Nathanael

MAI

03 MASSOUIILLER Kelly

07 FAURE HOULIAT Jade

Décès

FÉVRIER

11 DORHRI Tahar

15 DÉFARS Jean

16 NAY Béatrice

18 COULAUD Raymond

MARS

7 MOREIRA Antonio

31 CEJUDO Adoration

23 ROUZADE Bruno

25 CHANTOME Jacques

AVRIL

2 MOSTERT Wayne

5 BOIVIN Delphine

24 IRAGNE Marcelle

29 COURBOT Daniel

MAI

REVIERS MAUNY François

SAINT LAURENT SUR MANOIRE

Naissances

MARS

24 LECOMPTE Louis

AVRIL

24 GACEM MATHET Elyass

MAI

27 GIUSEPPONE Sasha

Mariages

JUIN

15 VACHEYROUX Yvette et MONTEIL Philippe

21 SILVA RODRIGUES Maryse et AUCAGOS John

22 FESSARD Flavie et MASSOUBRE Thomas

SAINTE MARIE DE CHIGNAC

Naissance

MAI

10 ELBAZ Sirine

Décès

AVRIL

14 MOULET Cécile

MAI

8 CONSTANT Marcel

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse les décès de Lucien BUREAU, Brigitte RISSER, et Jean-Claude VILLOT, anciens élus municipaux, ainsi que de Germaine BOULFROY, figure de la Cité Bel Air, très impliquée dans la vie locale (club de tennis et scrabble). Que leurs familles et leurs proches trouvent ici l'expression de notre soutien et de notre sympathie.

Services Publics

→ Mairie

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Le samedi 9h15-11h30 (sauf juillet-août)
Hôtel de Ville - Espace Agora - BP 161 Boulazac
24755 Boulazac Isle Manoire Cedex
Tél : 05 53 35 59 59 - Fax : 05 53 35 59 60
Courriel : mairie@ville-boulazac.fr
Site : www.ville-boulazac.fr
PERMANENCE DU MAIRE (sauf vacances scolaires)
Le vendredi à 17h sans rdv à l'Hôtel de Ville

→ Mairie déléguée d'Atur

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et 14h à 17h
9 Rue Eugène Leroy - Atur
24750 Boulazac Isle Manoire
Tél. : 05 53 03 69 00
Courriel : accueil@atur.fr

→ Mairie déléguée de Saint Laurent sur Manoire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h / 12h - 14h / 17h30
Mercredi : 14 h / 17h30
Le Bourg - Saint Laurent sur Manoire
24330 Boulazac Isle Manoire
Téléphone : 05 53 04 23 16- Fax : 05 53 04 09 80
Courriel : sism.mairie@orange.fr

→ Mairie déléguée de Sainte Marie de Chignac

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
Mercredi de 8h45 à 12h
Route de Brive - Sainte Marie de Chignac
24330 Boulazac Isle Manoire
Tél. 05 53 07 55 20 - Fax : 05 53 04 15 92
Courriel : mairie.saintemariedechignac@wanadoo.fr
Mme le maire reçoit le mardi de 14h à 15h30 et sur rdv

→ Médiathèque Louis Aragon

05 53 35 59 78
Lundi de 14h à 17h
Mercredi de 10h à 19h
Jeudi et vendredi de 12h à 18h
Samedi de 10h à 18h
Site : mediatheque-boulazacislemanoire.fr

→ Cinéma Studio 53

05 64 20 10 02
Site : cinepassion-dordogne.com/boulazac

→ Centre culturel Agora

05 53 35 59 65
Site : www.agora-boulazac.fr

→ Le Palio

05 53 02 40 80
Site : www.palio-boulazac.fr

→ Centre Social Mosaïque

05 53 35 59 53

→ Centre Médico Social

Rue de Bibbiena, Boulazac
05 53 08 29 84

→ La Poste

Bureau de Lesparat : 05 53 13 16 41
Agence postale d'Atur : du lundi au vendredi
8h30-12h et 14h-17h - 05 53 03 69 00

→ Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux

1 Boulevard Lakanal - BP 70171
24019 Périgueux Cedex
Téléphone : 05 53 35 86 00 - Fax : 05 53 54 61 56
Site : agglo-perigueux.fr

→ Péribus

05 53 53 30 37
Site : peribus.grandperigueux.fr

→ CIAS du Grand périgueux (Aide à la personne)

Tél. 05 53 54 76 70
Courriel : cias@grandperigueux.fr

→ Déchetterie

Les Rebières Boulazac - 05 53 53 11 19
Lundi 13h30-18h mardi-mercredi-vendredi-
samedi 9h-12h et 14h-18h

→ Police nationale

Espace Agora : 05 53 35 16 41

→ Police municipale

Hall de l'Agora : 05 53 35 59 81

→ Gendarmerie nationale

Saint Pierre de Chignac : 05 53 03 81 90

→ Office Notarial de Boulazac Isle Manoire

Espace Mandela, 3 avenue de la Fraternité :
06 12 25 44 56 - 06 33 80 58 92